



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/15483
9 novembre 1982

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 9 NOVEMBRE 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DU NIGER AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

L'annonce de la création, par les autorités israéliennes, de nouvelles colonies de peuplement dans les territoires occupés, est l'objet de vive préoccupation pour l'Organisation de la Conférence islamique qui voit dans ce nouveau geste la continuation pure et simple de la politique de défi, de colonisation et de domination que poursuit Israël en dépit de la réprobation de la communauté internationale et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'Organisation de la Conférence islamique pense donc que cette action ne doit ni être tolérée, ni faire l'objet de simples réprobations verbales auxquelles, du reste, les autorités de Tel Aviv ne prêteront aucune attention. Elle requiert par conséquent toute l'attention de votre Conseil qui doit répondre à ce nouveau défi par une action énergique et rapide.

Je vous prie donc, au nom des Etats membres de l'Organisation de la Conférence islamique, et solidairement avec le groupe arabe qui vous a déjà saisi dans ce sens, de bien vouloir convoquer d'urgence le Conseil de sécurité pour débattre de cette importante affaire.

Le Représentant permanent du Niger auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

Président du Groupe des Etats membres de
l'Organisation de la Conférence
islamique,

(Signé) Ide OUMAROU